



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/2009/2  
EUR/09/5086385/2  
23 juin 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
BUREAU RÉGIONAL POUR L'EUROPE**

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR  
LES TRANSPORTS, LA SANTÉ ET  
L'ENVIRONNEMENT

Troisième session  
Amsterdam, 22 et 23 janvier 2009

**RAPPORT DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS,  
LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT SUR SA TROISIÈME SESSION**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
INTRODUCTION .....	1 – 8	3
A. Participation.....	2 – 6	3
B. Organisation des travaux .....	7 – 8	3
I. OUVERTURE DE LA RÉUNION, ÉLECTION DU BUREAU ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	9 – 14	4
A. Élection du Bureau .....	9	4
B. Allocutions de bienvenue .....	10 – 13	4
C. Adoption de l'ordre du jour .....	14	5

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
II. DÉFIS EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT SE POSANT POUR LA RÉGION PANEUROPÉENNE .....	15 – 20	5
A. Relier les maillons de la chaîne (transports, santé et environnement): choix en matière de transports pour notre santé, l'environnement et la prospérité.....	15 – 17	5
B. Le programme PPE-TSE: réalisations passées et perspectives d'avenir en matière de transports, de santé et d'environnement .....	18 – 19	5
C. Dans quelle mesure les transports sont-ils durables aujourd'hui dans la région paneuropéenne? .....	20	6
III. FAIRE LE LIEN DES CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT (TSE).....	21 – 32	6
A. Enseignements tirés dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement .....	21	6
B. Travailler ensemble pour un transport durable et sain.....	22 – 24	6
C. Expériences et bonnes pratiques au niveau de la région européenne .....	25 – 31	7
D. Présentation de la Déclaration d'Amsterdam .....	32	8
IV. CHOIX POLITIQUES EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT .....	33	8
V. BÂTIR L'AVENIR.....	34 – 35	8
VI. DÉCLARATION D'AMSTERDAM.....	36 – 37	9
VII. CONCLUSIONS ET CLÔTURE DE LA RÉUNION .....	38	9

### Annexes

I. Déclaration d'Amsterdam: Relier les maillons de la chaîne: choix en matière de transports pour notre santé, l'environnement et la prospérité .....	10
II. Plan de travail du PPE-TSE (2009-2014) .....	15

## INTRODUCTION

1. La troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement s'est tenue les 22 et 23 janvier 2009 à Amsterdam sous les auspices du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE), programme commun de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE) et du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (OMS/Europe). La Réunion a été accueillie par le Gouvernement néerlandais.

### A. Participation

2. Ont participé à la troisième Réunion de haut niveau des représentants de 36 États membres de la CEE et de l'OMS/Europe: Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lituanie, Malte, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Des représentants de la Commission européenne étaient également présents.

3. Étaient représentées les organisations intergouvernementales suivantes: Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Forum international des transports (FIT) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

4. Étaient également représentées les organisations non gouvernementales suivantes: Fédération européenne des cyclistes (ECF), Fédération européenne pour le transport et l'environnement, Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL), Union internationale des transports publics (UITP), Fédération routière internationale (FRI) et Conseil kazakh des entreprises pour le développement durable (KBCSD). Deux jeunes représentants du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe ont participé à la réunion.

5. Étaient représentées, en qualité d'observateurs, les organisations et entreprises privées suivantes: Équipe environnement et santé, Hulpverlening Gelderland Midden (Services de santé publique de Gelderland Midden, Pays-Bas), Équipe des risques de santé environnementale (VITO) de l'Institut de recherche sur les transports de l'Université de Hasselt, Greenwheels (entreprise néerlandaise de location de voitures à l'heure), Het Nieuwe Rijden (programme néerlandais d'écoconduite), Knoll Kommunikation, Agence néerlandaise de l'environnement, Institut de recherche OTB, Université de technologie de Delft, Province de Gelderland, et revue spécialisée en ligne *Strategy & Innovation*.

6. La liste des participants, les documents de séance, les interventions et les déclarations officielles mis à la disposition du secrétariat figurent sur le site Web du Programme PPE-TSE (<http://www.thepep.org/en/hlm/hl3.htm>).

### B. Organisation des travaux

7. La Réunion a examiné et adopté la Déclaration d'Amsterdam disponible sur le site Web susmentionné, en anglais, français et russe (EUR/09/5086385/5).

8. Deux manifestations parallèles ont eu lieu. La première était organisée par le réseau Pollution Reduction Options Network (PRONET) sur le thème «Des modes de transport sains et respectueux de l'environnement pour tous les citoyens européens?». La seconde était organisée par l'Union internationale des transports publics (UITP) sur le thème «Des modes de transport urbain plus propres pour des conditions de vie saine». Une exposition constituée d'affiches scientifiques, de technologie automobile, de brochures, de dépliants et de publications, ainsi que de dessins sélectionnés dans le cadre d'un concours organisé sur le thème des transports, de la santé et de l'environnement par l'École internationale de Genève (La Châtaigneraie, Founex, Suisse). Les dessins ont également été reproduits dans les principales publications d'information établies pour la réunion.

## **I. OUVERTURE DE LA RÉUNION, ÉLECTION DU BUREAU ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **A. Élection du Bureau**

9. La troisième Réunion de haut niveau a élu Vadim Donchenko (Fédération de Russie) à sa présidence. Elle a élu trois Coprésidents représentant les trois secteurs: Michèlle Blom, Ministère des transports, des travaux publics et de la gestion de l'eau (Pays-Bas); Eddy Engelsman, Ministère de la santé, du bien-être et des sports (Pays-Bas); et Hugo von Meijenfeldt, Ministère de l'environnement (Pays-Bas). Clive Needle, Directeur d'EuroHealth Net, a servi de facilitateur général.

### **B. Allocutions de bienvenue**

10. La Réunion a débuté par les allocutions de bienvenue de Siebe Riedstra, Directeur général au Ministère des transports, des travaux publics et de la gestion de l'eau (Pays-Bas), de Nata Menabde, Directrice régionale adjointe de l'OMS pour l'Europe, et de Paolo Garonna, secrétaire exécutif adjoint de la CEE.

11. M. Riedstra a souligné l'importance, dans le contexte de la crise économique mondiale et des changements climatiques, d'organiser une réunion de haut niveau rassemblant les trois secteurs. Il a pris note des effets de la pollution atmosphérique due aux transports sur la santé humaine et des progrès réalisés dans la région s'agissant des carburants sans plomb. Il a insisté sur le fait que la conjoncture économique actuelle était l'occasion d'instaurer une réelle collaboration intersectorielle et de promouvoir des systèmes de transports performants permettant de disposer d'informations fiables sur la circulation.

12. M<sup>me</sup> Menabde a remercié les organisateurs d'avoir réuni des représentants des trois secteurs et de leur avoir permis de faire part de leurs points de vue. Elle a souligné l'importance que revêtaient les transports dans notre vie de tous les jours, faisant observer que les accidents de la circulation représentaient la première cause de décès chez les jeunes et que notre durée de vie à tous était écourtée de neuf mois du fait des effets de la pollution atmosphérique sur notre santé.

13. M. Garonna a exprimé sa reconnaissance aux Pays-Bas pour leur direction éclairée et leur clairvoyance. Il a présenté le PPE-TSE comme un programme phare de la CEE, notant que l'accent mis sur la viabilité urbaine confortait l'idée selon laquelle les villes étaient des centres de culture et de vitalité, tout en reconnaissant la contribution positive des transports.

### **C. Adoption de l'ordre du jour**

14. Le Président a présenté l'ordre du jour, qui a été adopté sans modification (ECE/AC.21/2009/1-EUR/09/5086385/1).

## **II. DÉFIS EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT SE POSANT POUR LA RÉGION PANEUROPEENNE**

### **A. Relier les maillons de la chaîne (transports, santé et environnement): choix en matière de transports pour notre santé, l'environnement et la prospérité**

15. Un film sur les défis se posant en matière de transports durables dans la région, réalisé par la délégation des Pays-Bas, a été projeté.

16. Le représentant de la London School of Hygiene and Tropical Medicine a prononcé un discours de politique générale mettant en exergue les liens existant entre les transports, les changements climatiques et l'inactivité physique.

17. Deux représentants de haut niveau des États membres de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la République tchèque ont fourni des informations sur les problèmes auxquels sont confrontés leur pays, en mettant en évidence les incidences sur l'environnement et la santé. Un rapport général établi par un consultant et adopté par le Comité directeur du PPE-TSE a servi de base de discussion (*Transport, Health and Environment: Trends and Developments in the UNECE-WHO Pan-European Region (1997-2007)*, ECE/AC.21/3).

### **B. Le Programme PPE-TSE: réalisations passées et perspectives d'avenir en matière de transports, de santé et d'environnement**

18. Un débat d'experts a eu lieu, auquel ont participé les présidents qui ont siégé au Comité directeur du Programme depuis sa création en 2002. Les participants ont passé en revue les réalisations accomplies et les perspectives d'avenir du Programme. Parmi les participants figuraient des représentants des pays et organismes suivants: Service public fédéral de la santé publique, de la sécurité de la chaîne alimentaire et de l'environnement (Belgique); Institut d'État de recherche scientifique sur les transports routiers (Fédération de Russie); Ministère des transports (Royaume-Uni); Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles (Géorgie) et Ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux (Autriche).

19. Les présidents ont souligné la nécessité pour les gouvernements de renouveler leur engagement en faveur du processus du PPE-TSE et de réaffirmer l'importance de la mise en place de réseaux entre les principales parties prenantes pour l'échange de bonnes pratiques entre les trois secteurs. Une brochure concernant les réalisations accomplies dans le cadre du Programme PPE-TSE ainsi que les bonnes pratiques en matière de transports durables appliquées parmi les États membres ont servi de base de discussion (*Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement: évaluation et progrès accomplis*, ECE/AC.21/2).

### **C. Dans quelle mesure les transports sont-ils durables aujourd'hui dans la région paneuropéenne?**

20. La question a donné lieu à un débat d'experts, regroupant les représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé suivants: un jeune représentant du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe (CEHAPE); le Conseil kazakh des entreprises pour le développement durable (KBCSD); la Fédération européenne pour le transport et l'environnement et la Fédération européenne des cyclistes (ECF).

## **III. FAIRE LE LIEN DES CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT (TSE)**

### **A. Enseignements tirés dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement**

21. Le Directeur de l'Observatoire national de l'obésité britannique a procédé à un exposé inaugural dans lequel il a évoqué les données d'expérience obtenues au cours des sept années passées depuis le lancement du PPE-TSE. Il a souligné la nécessité de prendre, dans les villes, des mesures novatrices de réduction des émissions, y compris les solutions techniques telles que les voitures hybrides, et l'importance d'une prise en compte des aspects sanitaires dans l'évaluation des projets et des interventions dans le domaine des infrastructures de transport.

### **B. Travailler ensemble pour un transport durable et sain**

22. Les délégations ont partagé leurs expériences en matière de bonnes pratiques et d'études de cas concernant l'intégration des trois secteurs en vue de mettre en place un système de transport plus durable, en mettant l'accent sur les problèmes rencontrés et les résultats obtenus. Une brochure concernant les approches intégrées de l'élaboration de politiques a constitué une base de discussion (*Travailler ensemble pour un transport durable et sain: Guide pratique des conditions institutionnelles propices à l'intégration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement*, ECE/AC.21/1).

23. Le Président du Service public fédéral de la santé publique, de la sécurité de la chaîne alimentaire et de l'environnement (Belgique) a présenté les principaux éléments de la brochure susmentionnée (ECE/AC.21/1), qui a été publiée sur la base des travaux qui avaient été précédemment réalisés par l'Allemagne et la Belgique.

24. Un représentant de la Commission européenne (Direction générale de la santé et de la protection des consommateurs) a présenté la stratégie de l'Union européenne en matière d'intégration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement. Cette stratégie prévoit l'élaboration de mesures communautaires visant à lutter contre l'obésité, à encourager l'activité physique, à permettre au consommateur d'opter pour une alimentation saine et à établir les preuves nécessaires à la formulation de politiques dans ces domaines. La stratégie comprend aussi des livres blancs sur le sport et sur la lutte contre l'obésité, des lignes directrices sur l'activité physique, une nouvelle réglementation concernant l'étiquetage des aliments, des restrictions en matière de publicité destinée aux enfants, ainsi qu'un livre vert intitulé «Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine», dont le document d'action est attendu pour la fin 2009.

### **C. Expériences et bonnes pratiques au niveau de la région européenne**

25. Les délégations ont fait part de leurs expériences et présenté leurs bonnes pratiques, notamment les principaux enseignements tirés des ateliers consacrés au thème de la viabilité des transports urbains du point de vue de la santé et de l'environnement précédemment tenus, sous les auspices du PPE-TSE, à Chypre (2003), à Moscou (2004), à Tbilissi (2006), à Telč (République tchèque) (2007) et à Chisinau (2008). Un représentant du Ministère de l'environnement de la République tchèque a annoncé la tenue, les 24 et 25 septembre 2009 à Pruhonice (Prague), d'un prochain atelier sur le thème de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité et de santé en milieu urbain.

26. Le représentant de l'Institut national de la santé publique et de l'environnement hollandais (RIVM) a présenté la «Boîte à outils THE PEP». Celle-ci vise à permettre l'échange de bonnes pratiques concernant la mise en œuvre de mesures en faveur de modes de transport sains. Elle donne accès à des outils tels que HEAT for cycling (outil d'évaluation de l'impact économique de la pratique du cyclisme) et autres outils interactifs permettant d'évaluer les incidences des transports sur la santé et l'environnement, ainsi que les coûts et les avantages des interventions dans le secteur des transports. À l'issue de la réunion, la «Boîte à outils» sera mise à disposition sur le portail d'échange d'informations du PPE-TSE pour permettre un accès par voie électronique aux études de cas en matière de bonnes pratiques et aux travaux de recherche universitaire.

27. Un représentant du Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, de la sylviculture, de l'environnement et de la gestion des eaux a présenté un projet sur les zones sensibles, mené en collaboration avec la Hongrie et la Slovaquie. Le projet, axé sur les transports locaux et le petit entrepreneuriat, a permis l'élaboration et la mise en œuvre pratique de cinq modules. Une brochure consacrée au projet est disponible en allemand, anglais, hongrois et slovaque.

28. Un représentant du Ministère allemand de la protection de l'environnement, de la conservation de la nature, de l'agriculture et de la protection du consommateur de l'État de la Rhénanie du Nord-Westphalie a présenté les aspects liés aux transports des travaux réalisés dans le cadre du projet PRONET. Ce projet a permis d'élaborer des études de cas à partir d'expériences régionales de la mise en œuvre de transports durables, notamment du point de vue de la pollution atmosphérique. Il s'est également prononcé en faveur des travaux du PPE-TSE en matière d'orientation et des approches pratiques de l'évaluation économique des effets des transports sur la santé.

29. Le directeur de l'Agence portugaise de l'environnement a rendu compte d'un projet de mobilité durable articulé autour de trois axes: a) le Comité directeur des transports écologiques; b) un réseau de 15 centres de ressources destinés à fournir un appui aux municipalités; et c) les municipalités elles-mêmes.

30. Un représentant de l'Office fédéral des transports, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications de la Confédération suisse, a présenté des exemples de coopération intersectorielle en Suisse. Cette coopération, qui représente plus de vingt ans d'expérience en matière d'évaluation des incidences sur la santé, par exemple dans les tunnels alpins, a pour objectif de réduire le transport de marchandises lourdes.

31. Un représentant de la Grèce a souligné à quel point il était important de susciter un changement des comportements de conduite (techniques d'écoconduite).

#### **D. Présentation de la Déclaration d'Amsterdam**

32. Le Président a présenté le projet de déclaration d'Amsterdam: Relier les maillons de la chaîne: choix en matière de transports pour notre santé, l'environnement et la prospérité (EUR/09/5086385/5). Le projet de déclaration a été établi par le bureau élargi du Comité directeur, en concertation avec les États membres en vue de son adoption par la Réunion de haut niveau. La présentation a été suivie d'un débat sur le thème des stratégies, des politiques et des mesures à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs paneuropéens proposés.

#### **IV. CHOIX POLITIQUES EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT**

33. Les représentants de l'Autriche et de la République de Moldova ont fait des déclarations sur le thème des choix politiques en matière de transports, de santé et d'environnement et de l'avenir du PPE-TSE. Des représentants de la Bulgarie, de la Géorgie et des Pays-Bas ont participé au débat qui a ensuite suivi sur la question «Comment opérer des choix judicieux en matière de politiques?».

#### **V. BÂTIR L'AVENIR**

34. Un débat a permis d'aborder les principaux points de vue internationaux sur la question «Comment peut-on le mieux garantir la synergie aux niveaux international, national et sous-national afin de favoriser l'intégration des transports, de la santé et de l'environnement?». Parmi les participants au débat figuraient les organismes suivants: Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Bureau régional de l'OMS pour l'Europe; Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD); Forum international des transports; Fédération routière internationale (FRI); Union internationale des transports publics (UITP) et Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL).

35. Les délégations se sont interrogées sur la voie à suivre concernant la poursuite du Programme PPE-TSE, y compris en vue de mobiliser une participation dynamique et un soutien suffisant aux activités futures entreprises dans le cadre du Programme.



## **VI. DÉCLARATION D'AMSTERDAM**

36. La troisième Réunion de haut niveau a examiné et adopté la Déclaration d'Amsterdam (EUR/09/5086385/5). La Déclaration comprend un préambule et quatre buts prioritaires: a) contribuer à un développement économique viable et stimuler la création d'emplois grâce à l'investissement dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé; b) gérer une mobilité viable et favoriser un système de transport plus efficient; c) réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et le bruit liés aux transports; et d) favoriser des politiques et des mesures propices à des modes de transports sains et sûrs.

37. La Déclaration comprend aussi des éléments pour un futur plan de travail couvrant la période 2009-2014, des mécanismes pour la mise en œuvre future du PPE-TSE aux niveaux national et international et des orientations sur le cadre institutionnel du Programme. Une liste détaillée de propositions de projets visant à mettre en œuvre le plan de travail sera soumise au Comité directeur du PPE-TSE pour examen à sa septième session, qui doit se tenir les 22 et 23 octobre 2009 à Genève.

## **VII. CONCLUSIONS ET CLÔTURE DE LA RÉUNION**

38. Des observations finales ont été formulées par: Hugo von Meijenfeldt, Directeur général adjoint du Ministère de l'environnement (Pays-Bas); Christina von Schweinichen, Directrice adjointe de la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE; Martin Magold, chef de la Section des transports durables, Division des transports de la CEE; et Francesca Racioppi, Directrice par intérim du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS/Europe.

## Annexe I

### DÉCLARATION D'AMSTERDAM

#### **Relier les maillons de la chaîne: choix en matière de transports pour notre santé, l'environnement et la prospérité**

**NOUS, MINISTRES ET REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES** de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE) et de la Région européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui participons à la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement tenue à Amsterdam les 22 et 23 janvier 2009,

Conscients des problèmes posés par la crise financière mondiale actuelle, lesquels exigent des politiques coordonnées qui anticipent l'évolution de la situation, et reconnaissant qu'il importe d'investir dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé pour engendrer de nouvelles possibilités économiques et créer des emplois,

Soulignant que l'investissement dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé concourt aux efforts visant à réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, ce qui favorise des sociétés plus saines et contribue à la tenue des engagements pris au niveau mondial en vue d'atténuer les effets négatifs des changements climatiques,

Se félicitant des progrès qui ont été réalisés dans la Région européenne en vue de la coordination des politiques des transports, de la santé et de l'environnement, en particulier grâce au **Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE)**, lancé en 2002 sur la base de la Déclaration de Vienne de la CEE sur les transports et l'environnement (1997) et de la Charte de Londres de l'OMS sur les transports, l'environnement et la santé (1999), et à ses activités menées au niveau international, ainsi qu'aux initiatives des États membres;

#### **Buts prioritaires du PPE-TSE**

1. **CONVENONS** d'intensifier les travaux que nous réalisons pour parvenir à des transports sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement et de la santé, en vue d'inverser des tendances non viables et de contribuer à nous acquitter de responsabilités mondiales;
2. **CONVAINCUS** que le PPE-TSE, qui repose sur une démarche coordonnée à l'égard des politiques, devrait être utilisé pour stimuler les investissements dans des véhicules et des technologies de transport assurant un bon rendement énergétique et de faibles émissions, des modes de transport et des infrastructures respectueux de l'environnement et de la santé, en particulier pour les transports en commun, le cyclisme et la marche, ainsi que la gestion de l'accessibilité et de la mobilité;
3. **NOUS ENGAGEONS** à adopter des politiques coordonnées visant à atteindre quatre buts prioritaires paneuropéens:

**But prioritaire 1: contribuer à un développement économique viable et stimuler la création d'emplois grâce à l'investissement dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé**

en orientant les investissements vers la création d'infrastructures de transport qui favorisent la sécurité, l'environnement et la santé et ont le plus fort potentiel de création d'emplois, y compris le rail et le métro léger; de transports propres et efficaces, et de connexions intermodales efficaces; de dispositifs de sécurité en matière de transports routiers; et d'une infrastructure pour des transports actifs et respectueux de l'environnement;

**But prioritaire 2: gérer une mobilité viable et favoriser un système de transport plus efficace**

en favorisant des systèmes de gestion de la mobilité pour les entreprises, les écoles, les activités de loisirs, les communautés et les villes, en sensibilisant aux choix en matière de mobilité grâce à une amélioration de la coordination entre la planification de l'utilisation des sols et des transports et en favorisant l'utilisation de l'informatique;

**But prioritaire 3: réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et le bruit liés aux transports**

en soutenant une réorientation du parc de véhicules vers des véhicules à émissions faibles ou nulles et l'adoption de carburants utilisant des énergies renouvelables; en favorisant une réorientation vers des modes de transports propres, la mobilité recourant à l'électricité et la conduite écologique;

**But prioritaire 4: favoriser des politiques et des mesures propices à des modes de transports sains et sûrs**

en concevant et en modernisant les zones urbaines et les établissements humains en vue d'améliorer les conditions d'une mobilité sûre et propice à l'activité physique, en particulier des infrastructures pour la marche et le cyclisme, des transports en commun efficaces et accessibles, notamment axés sur des groupes vulnérables tels que les enfants et les personnes à mobilité réduite;

**Relier les maillons de la chaîne: le plan de travail du PPE-TSE (2009-2014)**

4. **NOUS ENGAGEONS** à renforcer le PPE-TSE, qui est un programme stimulant, novateur et efficace, et unifie la chaîne transports-santé-environnement, notamment:

- a) En coordonnant les politiques en matière de transports, de santé et d'environnement;
- b) En permettant d'échanger des connaissances sur les travaux de recherche, les politiques et les bonnes pratiques;

c) En définissant au niveau mondial des mesures qui favorisent des transports respectueux de l'environnement et de la santé, et la réalisation des buts prioritaires du PPE-TSE;

d) En soutenant la mise en œuvre d'actions locales concernant les choix en matière de transports pour notre santé, l'environnement et la prospérité;

e) En renforçant la coopération dans les pays et entre les pays, notamment entre les administrations locales, les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales, les institutions financières internationales et d'autres parties prenantes, en tenant compte en particulier des besoins des pays intéressés d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est;

5. **NOUS ENGAGEONS** à œuvrer en faveur de l'atteinte des buts prioritaires du PPE-TSE en utilisant le plan de travail du PPE-TSE (2009-2014) (voir annexe), en axant notre action sur les mesures suivantes:

a) Développer un programme pour attirer et soutenir des investissements dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé;

b) Renforcer les capacités pour la coordination des politiques en matière de transports, de santé et d'environnement;

c) Partager et diffuser de bonnes pratiques, conformément aux buts prioritaires du PPE-TSE;

d) Faciliter la mise en œuvre d'actions aux niveaux local, national et régional;

e) Soutenir des projets internationaux de sensibilisation et de coopération en vue de favoriser les meilleures pratiques en matière de transports urbains viables;

f) Renforcer les mécanismes de suivi et de communication d'informations en vue de la mise en œuvre des buts prioritaires et du plan de travail du PPE-TSE;

#### **Mécanismes de mise en œuvre du PPE-TSE**

6. **CONVENONS** d'atteindre les buts prioritaires du PPE-TSE grâce à des plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement:

Les plans d'action pourraient être élaborés et mis en œuvre grâce à l'utilisation de mécanismes, de plans et de programmes existants dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement ou via des processus nationaux englobant ces trois secteurs; les pays devraient concevoir les initiatives et les stratégies qui sont le mieux adaptées aux besoins de leurs citoyens et aux capacités de leurs administrations, en tenant compte des différentes situations socioéconomiques; ce faisant, ils devraient tenir compte des incidences des transports sur la santé et l'environnement, accroître l'efficacité des transports, et fixer des objectifs et des calendriers de mise en œuvre; le Comité de direction du PPE-TSE, en coopération avec le secrétariat du PPE-TSE, devrait mettre au point des recommandations pour faciliter l'élaboration des plans d'action;

7. **CONVENONS ÉGALEMENT** de faciliter la communication et l'échange d'informations d'expérience entre pays intéressés, en lançant la «course de relais» du PPE-TSE, qui est un mécanisme facultatif:

La «course de relais» favorisera l'engagement des pays et stimulera l'action, les impulsions politiques et la collaboration internationale; les pays participants montreront comment mettre en pratique le PPE-TSE grâce à la mise en œuvre de politiques et de projets coordonnés aux niveaux national et local, et échangeront des informations relatives à des expériences réussies avec les pays participants grâce à une collaboration et à des activités communes; les pays intéressés, en coopération avec le secrétariat du PPE-TSE, devraient concevoir des dispositions concrètes pour l'organisation de la première «course de relais»;

8. **DÉCIDONS** de renforcer encore l'efficacité du PPE-TSE en créant le Partenariat du PPE-TSE, dont l'objet est de soutenir la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE. Ce partenariat mettra à la disposition des pays des services d'experts pour:

- a) L'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement;
- b) Le renforcement des capacités en vue de la coordination des politiques de transport, de santé et d'environnement;
- c) L'échange de connaissances et de savoir-faire entre pays.

Des propositions précises concernant la création et le fonctionnement du Partenariat du PPE-TSE seront établies par les pays intéressés et d'autres parties prenantes en coopération avec le secrétariat du PPE-TSE;

### **Cadre institutionnel du PPE-TSE**

9. **SOULIGNONS** la nécessité de renforcer la collaboration entre le PPE-TSE et le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe, afin de favoriser des synergies entre ces processus internationaux, en particulier en contribuant à la réalisation des buts prioritaires régionaux de ce plan d'action;

10. **NOUS ENGAGEONS** à allouer les ressources financières ou en nature nécessaires pour assurer la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE et de ses mécanismes d'exécution grâce à un système de contributions volontaires, qui garantira la viabilité des activités prévues; le Comité de direction du PPE-TSE devrait établir des propositions appropriées en coopération avec le secrétariat du PPE-TSE;

11. **CONFIRMONS** les fonctions et le mandat du Comité de direction du PPE-TSE et de son bureau, et les prions d'élaborer des propositions et de prendre les dispositions nécessaires pour affiner et adapter le plan de travail du PPE-TSE conformément aux possibilités et besoins nouveaux qui surgissent, et de créer les mécanismes de mise en œuvre nouvellement convenus

(c'est-à-dire les plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement, le Partenariat du PPE-TSE et la «course de relais»);

12. **PRIONS** la CEE et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe de continuer à assurer des services de secrétariat pour le PPE-TSE et nous **ENGAGEONS** à continuer de les soutenir dans ces efforts;

13. **CONVENONS** de suivre, grâce aux sessions annuelles du Comité de direction, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE, ainsi que des nouveaux mécanismes d'exécution décrits plus haut;

14. **RECONNAISSONS** que la question d'une convention-cadre sur les transports, l'environnement et la santé n'a pas encore été résolue et que d'autres travaux exploratoires devraient être envisagés, par exemple compte tenu de questions nouvelles qui surgissent;

15. **DÉCIDONS** de convoquer une quatrième réunion de haut niveau, au plus tard en 2014, pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE et faire rapport à ce sujet, renouveler ou modifier les buts prioritaires du PPE-TSE et planifier les activités futures.

## **Annexe II**

### **Plan de travail du PPE-TSE (2009-2014) visant à soutenir l'action nationale et la coopération internationale**

- 1. Élaborer un programme pour attirer et soutenir des investissements dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé**
  - a) Recueillir et diffuser les informations factuelles qui démontrent la validité économique d'investissements dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé;
  - b) Mener des activités de sensibilisation avec l'ensemble des parties prenantes, y compris le secteur privé et les organisations de la société civile;
  - c) Créer des partenariats avec des institutions financières internationales en vue de la mise au point de critères définis d'un commun accord pour guider les investissements dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé.
  
- 2. Renforcer les capacités pour mieux coordonner les politiques des transports, de la santé et de l'environnement**
  - a) Soutenir des programmes de jumelage entre des administrations de pays d'Europe occidentale et orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement, qui prévoient notamment des échanges d'experts et de fonctionnaires, afin de permettre un enrichissement mutuel et un renforcement des capacités;
  - b) Soutenir l'élaboration de cours et de manifestations de renforcement des capacités (par exemple, écoles d'été, subventions, bourses, systèmes d'apprentissage à distance) destinés à des fonctionnaires et à des experts de différents secteurs et pays, afin de permettre d'appréhender de la même façon les problèmes, les solutions, les possibilités et les moyens de coordination des politiques et de collaboration intersectorielle.
  
- 3. Partager et diffuser de bonnes pratiques en matière de transports respectueux de l'environnement et de la santé**
  - a) Gérer, perfectionner et diffuser le système de centralisation des informations et la boîte à outils du PPE-TSE;
  - b) Organiser des ateliers pour l'échange d'informations et de bonnes pratiques sur des transports urbains viables, en tirant des enseignements des résultats des ateliers de Chypre, de Moscou, de Tbilissi, de Telč et de Chisinau;

- c) Soutenir la mise en place de meilleurs systèmes d'information pour améliorer les statistiques concernant les transports, la santé et l'environnement dans la Région, notamment en ce qui concerne les accidents de la circulation, la qualité de l'air urbain, le bruit et les expositions, et recueillir des informations spatiales sur la planification des transports et de l'utilisation des sols.

#### **4. Faciliter la mise en œuvre d'activités aux niveaux local, national et régional**

- a) Concevoir et perfectionner des outils d'évaluation des incidences des politiques de transport sur l'environnement et la santé et faciliter leur mise en œuvre, et quantifier les coûts économiques des effets sanitaires des transports;
- b) Fournir une assistance technique aux pays intéressés en vue de l'élaboration ou de l'adaptation et de la mise en œuvre de plans d'action nationaux sur les transports, la santé et l'environnement;
- c) Fournir une assistance technique aux pays en transition intéressés d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est pour l'élaboration de projets et la définition de possibilités de financement en vue de mettre en place des systèmes de transports plus respectueux de l'environnement et de la santé et plus sûrs.

#### **5. Soutenir des projets internationaux de sensibilisation et de coopération pour favoriser les meilleures pratiques et une démarche coordonnée en matière de politique des transports, de la santé et de l'environnement**

- a) Étudier les possibilités d'utiliser le PPE-TSE comme modèle pour d'autres régions en ce qui concerne l'échange d'informations d'expérience et de bonnes pratiques, sur demande, en commençant éventuellement par les zones urbaines d'Asie, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, Bangkok et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, en privilégiant les transports urbains viables et en accordant une attention particulière à la qualité de l'air urbain, au bruit, aux encombrements de la circulation et aux accidents;
- b) Renforcer la collaboration avec la Commission européenne, les institutions financières internationales et d'autres instances internationales, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et le secteur privé, en vue d'atteindre les buts prioritaires du PPE-TSE;
- c) Renforcer encore la collaboration avec d'autres processus paneuropéens liés au PPE-TSE et contribuer activement au Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe et à sa mise en œuvre.



**6. Améliorer les mécanismes de suivi et de communication d'informations en vue de la mise en œuvre**

- a) Soutenir la mise en place d'un mécanisme de suivi des progrès accomplis et de communication d'informations à leur sujet aux niveaux national et international en ce qui concerne la tenue des engagements pris lors de la troisième Réunion de haut niveau;
- b) Mettre en place un mécanisme qui permette aux pays de suivre la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE et de communiquer des informations à son sujet;
- c) Suivre les tendances et les évolutions aux niveaux paneuropéen et mondial, en particulier en étudiant les questions nouvelles relatives aux transports, à la santé et à l'environnement.

-----